



## Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence

### Section 1 : Analyse et portrait de la situation



Nom de l'école :	École Marie-Renouard, Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	
Nom de la direction :	Marie-Claude Fortin; Directrice, Dominique Pouliot; Directrice Adjointe	
Année scolaire :	2023-2024	
Approbation du CÉ	À venir 3 octobre 2023	
Coordination effectuée par:	Technicien en éducation spécialisée : William Taillon	
Membres du comité PAV « Valorise...Action! » de notre école :	Marie-Claude Fortin (Directrice), Dominique Pouliot (Directrice-Adjointe), Marilène Richard (Éducatrice au service de garde), Laurence Brochu (TES), William Taillon (TES école), Nadine Boudreau (enseignante préscolaire), Julie Bérubé (enseignante 1er cycle), Sabrina Lessard (enseignante 2ème cycle), Mélanie Bernier (enseignante 3ème cycle)	
Mandat du comité Plan de lutte pour 2022-2023 :  Révision et continuité de la mise en place du plan de lutte.	<b>Les objectifs annuels sont :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Mobiliser l'équipe de l'école et du service de garde</li><li>2. Uniformiser l'application du système d'encadrement entre l'école et le service de garde</li><li>3. Renseigner adéquatement les parents</li></ol>	<b>Les principaux moyens pour atteindre les objectifs fixés:</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Rencontres du comité de Plan de lutte et approbation de l'équipe-école et du CÉ.</li><li>2. Suivi avec l'équipe-école et rencontre avec les élèves pour la présentation du plan de lutte.</li><li>3. Envois collectifs par courriel aux parents (feuilleton explicatif, protocole et plan de lutte).</li><li>4. Ateliers sur l'intimidation et le rôle d'élève-témoin offerts aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle.</li><li>5. Projet AuthenTIC pour les élèves d'une classe de 4<sup>e</sup> année.</li><li>6. Sondage réalisé auprès des élèves sur le climat scolaire.</li></ol>
<b>CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE et STRATÉGIE LOCALE D'INTERVENTION</b>		
Le plan de lutte de l'école Marie-Renouard s'inscrit dans la poursuite des objectifs décrits à l'intérieur de la <b>convention de partenariat</b> , de la <b>convention de gestion et de réussite éducative</b> et de la <b>stratégie locale d'intervention</b> et plus précisément à l'atteinte du <b>but 4 : Amélioration d'un environnement sain et sécuritaire dans les établissements scolaires</b>		
<b>ENGAGEMENTS (Famille / École)</b>		

Nous nous engageons à agir **rapidement** devant une situation de menace, de violence ou d'intimidation, en collaboration avec les parents et les ressources externes. Nous souhaitons que chaque élève de notre école soit traité et agisse avec civisme, dans un souci d'égalité et de respect des différences.

Il est attendu que :

- ...l'élève agisse en cohérence avec nos trois valeurs : le respect, l'autonomie et la sécurité.
- ...les parents prennent acte de ce plan de lutte et qu'ils signalent rapidement les gestes de violence et d'intimidation au personnel de l'école.
- ...chacun collabore dans la réalisation des mesures d'aide et des sanctions associées au comportement de l'enfant et qu'il soit actif dans la recherche de solutions pour soutenir ce dernier.

## DESCRIPTION DE L'ÉCOLE

L'école Marie-Renouard se situe dans l'arrondissement Beauport et on y offre le programme régulier du préscolaire et du primaire.

### **PORTRAIT EN 2023-2024**

Puisque le service multisens est aboli, mais qu'il y a encore 2 élèves en 6<sup>ème</sup> année qui bénéficiaient du service, ils reçoivent encore l'aide apportée afin de soutenir leur intégration en classe régulière.

Un programme de concentration en informaTIC et apprenti-athlète (patinage artistique) est aussi offert aux enfants de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Les patineurs inscrits dans cette concentration se rendent à l'aréna en autobus à tous les jours de la semaine pour y vivre leurs entraînements sportifs (sur glace et hors glace). Ils y sont supervisés par une équipe d'entraîneurs. Il est également possible pour les plus petits (de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>e</sup> année) de s'initier au programme apprenti-athlète en participant à une formule spécialement conçue pour eux. Ils ont alors la possibilité d'aller s'entraîner à l'aréna à raison d'une fois par cycle.

Trois classes spécialisées COM-TSA permettent présentement à 17 élèves sur une possibilité de 21 d'être scolarisés en fonction de leurs besoins particuliers.

408 fréquentent l'école Marie-Renouard.

Au régulier, il y a : six classes au préscolaire, trois classes en 1<sup>re</sup> année, deux classes en 2<sup>e</sup> année, deux classes de 3<sup>e</sup> année, une classe de 4<sup>e</sup> – 5<sup>ème</sup> année, une classe de 5<sup>ème</sup> - 6<sup>ème</sup> année, une classe de 6<sup>e</sup> année. Dans le programme de concentration, il y a : une classe de 4<sup>e</sup>, une classe de 5<sup>e</sup> et une classe de 6<sup>e</sup>.

69 de nos élèves ont un plan d'intervention actif.

Nos élèves viennent d'un milieu socio-économique moyennement défavorisé si on se fie aux indices suivants : l'indice 7 du seuil de faible revenu et l'indice 6 de milieu socio-économique.

Le bâtiment principal situé sur de Gaspard comporte deux étages et un système interphone avec caméra permet d'accueillir des visiteurs qui ont comme porte d'accès la porte du secrétariat durant les heures de cours. Un accès exceptionnel est aussi possible par la porte qui fait face au bâtiment de l'Assomption, sur l'avenue St-Samuel. Il est lui aussi équipé d'un système interphone avec caméra. Les classes du préscolaire sont situés dans le bâtiment de l'Assomption.

L'accès principal au bâtiment de l'Assomption est aussi muni d'un système interphone avec caméra. Le service Hop Hop est offert aux parents (sur une base volontaire) pour faciliter les départs en fin de journée au service de garde.

La cour comporte différentes zones de récréation et offre plusieurs options de jeux : des modules psychomoteurs, des terrains de soccer, des paniers de basketball, des jeux tracés au sol etc.

Une équipe de quatre surveillants (enseignants et éducateurs) assure la surveillance pour les horaires des récréations des élèves. S'ajoute aux surveillants, plusieurs TES présents sur la cour, tel qu'indiqué dans leur poste. Les jeunes des classes COM-TSA sont supervisés par une équipe qui s'ajoute aux quatre surveillants de base. Les élèves des trois classes spécialisées vont parfois vivre leur temps de récréation à un autre moment et un autre endroit que les autres élèves de l'école. Des stagiaires (en enseignement et en éducation spécialisée) sont aussi parfois présents sur la cour pour bonifier l'encadrement des élèves. Toujours sur la cour, des zones vulnérables sont interdites pour faire en sorte que les enfants soient visibles en tout temps par les surveillants et que la sécurité de tous soit assurée. Tous les surveillants et toutes les éducatrices du service de garde doivent porter le dossard, afin d'être plus visibles sur la cour.

### LA VIE À L'ÉCOLE

Tout au long de l'année, plusieurs activités sont offertes aux élèves soit pour souligner leur bon comportement, améliorer leur forme physique ou tout simplement augmenter leur sentiment d'appartenance à notre école :

- Projet Valorise...Action! comme trame de fond à notre système d'encadrement. Enseignement explicite des comportements attendus et renforcement positif. Célébrations des défis de la direction lorsque l'objectif est atteint à l'échelle de l'école. **Tous y participent sans exception!**
- Interventions qui visent le développement des compétences sociales et émotionnelles
- Affichage de la démarche des stratégies de résolution de conflits et des stratégies d'élève-témoin
- Activités pour souligner les temps forts de l'année (accueil des élèves, Halloween, Noël, fin d'année)
- Animation d'activités variées par les membres du personnel de l'école et du service de garde (aux trois fins d'étapes). Des élèves VIP qui se démarquent dans nos trois valeurs sont nommés à chaque étape par les enseignants et les éducatrices.
- Mois du civisme (thématiques des 5 dernières années : Le civisme dans les sports / Le civisme dans le virtuel, comme dans le réel / Donnez au suivant / La bienveillance / La communication positive sous le thème « Parle avec ton cœur ».
- Page Facebook active pour développer un sentiment d'appartenance entre nos familles, nos anciens élèves et l'école.
- Activités parascolaires variées : basketball, volleyball, tricot, katag, sciences en folie...
- Activités sportives : Tournoi de soccer annuel (en mai), défi des Cubes énergie (Grand Défi Pierre Lavoie), entraînements et course du 4 KM, équipe de Volleyball (ligue)
- Activités artistiques : spectacle de musique, chorale, spectacle de talent,...
- Mois de l'autisme (avril) : activités de sensibilisation à la différence et à l'autisme
- Visites et animations de l'AVSEC (activités portant sur le civisme, la bienveillance et la gratitude)
- Partenariat avec la Fondation des petits bonheurs d'école / Courrier des jeunes (pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année)
- Participation et implication des élèves à la vie étudiante de l'école
- Vélo stationnaire au local TES, trampoline, pédalier, marcheur, coin actif au 1<sup>er</sup> cycle.
- Partenariat avec des organismes qui offrent un soutien aux parents de nos élèves (offre de conférence Allô-prof, Entraide-Parents, site internet [aidersonenfant.com](http://aidersonenfant.com))

- Visites de l'agente de prévention (service de police de la Ville de Québec) pour animer des ateliers :
  - o Sois vigilant, aux élèves de 1<sup>ère</sup> année
  - o Ne sois pas hors la loi (en prévision du passage au secondaire), aux élèves de 6<sup>e</sup> année
- Une subvention est remise à l'école dans le but d'offrir des collations saines aux élèves et ainsi favoriser leur développement et augmenter leur concentration à l'école en ayant des nutriments dans l'estomac.

#### **DESCRIPTION ET MOBILISATION DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE**

1. Au régulier : L'équipe enseignante est composée de 19 titulaires et 4 spécialistes. L'équipe enseignante est appuyée dans sa tâche par l'équipe des services complémentaires : une psychologue, une psychoéducatrice, deux orthophonistes, trois orthopédagogues, une AVSEC et de 7 technicien.nes en éducation spécialisée (2 au préscolaire, 1 au 1<sup>er</sup> cycle, 3 pour les élèves EHDA, 1 au service de garde et 1 TES école). Il y a 5 aides à la classe qui ont sont réparties par cycle, selon les besoins (2 au préscolaire, 1 au 1<sup>er</sup> cycle, 1 au 2<sup>e</sup> cycle, 1 au 3<sup>e</sup> cycle).
2. Une enseignante à temps partagé finalise l'équipe et accomplissent la tâche pour certains enseignants titulaires.
3. Francisation : 52 élèves ont bénéficié du service depuis septembre 2022.
4. En adaptation scolaire : Le cadre organisationnel des classes Perspectives prévoit une enseignante et une technicienne en éducation spécialisée par classe. Nous avons trois de ces groupes cette année. Une orthophoniste, une psychoéducatrice et une psychologue soutiennent aussi ces élèves et font partie de l'équipe d'intervention. Du surcroît de travail est aussi accordé à 3 TES pour répondre à des besoins individuels chez certains élèves.
5. Des stagiaires en éducation spécialisée, en orthopédagogie et en enseignement sont aussi présents dans notre école cette année.

#### **DESCRIPTION DU SERVICE DE GARDE**

Le service de garde « Le petit village » accueille 378 élèves de notre école, autant les dineurs que ceux qui utilisent le service matin et soir. 22 éducateurs.trices y travaillent. Il y a une TES présente au SDG midi et soir ainsi que lors des pédagogiques.

Lors des journées pédagogiques, des thématiques sont exploitées afin de faire vivre aux enfants des activités variées et stimulantes. Des sorties à l'extérieur de l'école sont aussi proposées.

Le service de garde de l'école adhère au principe de l'apprentissage par les arts, le jeu, les activités culturelles et sportives, via une formule d'ateliers. Nous offrons un service de garde de qualité, un milieu de vie chaleureux, sécuritaire et stimulant, axé sur l'épanouissement et le développement intégral de l'enfant.

#### **ANALYSE DE LA SITUATION / PORTRAIT DE SITUATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION**

L'analyse de l'autoportrait des manifestations de la violence et le nombre de plaintes reçues nous permettent de dégager les constats suivants:

### Année 2022-2023

1. Nombre de plaintes : 9
2. Événements de dénonciation : Les événements sont survenus sur le chemin entre l'école et la maison, sur la cour d'école, ou dans l'autobus. . Dans les cas répertoriés, 2 étaient véritablement de l'intimidation. Ces élèves avaient déjà un protocole d'intimidation actif, instaurés depuis un minimum d'un an. Ces protocoles suivent les élèves jusqu'à ce qu'ils quittent l'école. Un de ces élèves est en 6<sup>ème</sup> année. Seulement une intervention a été nécessaire dans les deux cas afin de mettre fin aux agissements. Outre les interventions, les enseignantes se sont assurées de protéger la sécurité des élèves victimes. Pour ce faire, les enseignantes ont séparés l'intimidateur de la victime en classe (bureau éloignés), empêché les travaux d'équipe entre les élèves, appliqué les conséquences logiques lié aux actes (retrait de certains privilèges reçus en adéquation avec la valeur de l'autonomie et du respect). À l'extérieur de la classe, les intimidateurs se sont vu respecter une zone restreinte, éloigné des victimes, sur la cour de récréation. Ils ont été séparés de groupe du service de garde (dans la mesure du possible et du nécessaire). Les casiers ont été éloignés. Les autres plaintes ont été analysés et ont conclu être des conflits. Par exemple, 4 élèves nous ont avoués ne pas avoir dit la vérité à leurs parents par peur d'être chicanés. 3 parents n'ont pas su faire la nuance entre conflit et intimidation. Il faut tout de même admettre que 9 plaintes est un nombre relativement bas. Peut-être que la trajectoire de dénonciation n'est pas claire pour les parents.

N.B. À notre école, dès qu'un protocole est mis en place pour un élève, il reste en vigueur jusqu'à ce que celui-ci quitte notre école.

Le comité Valorise...Action! prend le temps à chaque rencontre de comité de se pencher sur l'analyse de données comportementales (nombre de fiches de compilation des comportements – niveaux 3 et 4). Ces données permettent de dégager des hypothèses sur la fonction du comportement et permettent à l'équipe de trouver des solutions pour que le milieu de vie éducatif des jeunes soit plus sécuritaire et sécurisant.

### APRÈS ANALYSE, VOICI LES FORCES ET LES VULNÉRABILITÉS IDENTIFIÉES AU SUJET DE NOTRE ÉCOLE

FORCES	VULNÉRABILITÉS
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pratiques probantes en lien avec l'encadrement de nos élèves : encadrement par privilèges et soutien au comportement positif – Projet Valorise...Action!</li><li>▪ Sentiment d'appartenance de l'équipe à son milieu</li><li>▪ Équipe-école mobilisée face à la création d'un milieu de vie bienveillant.</li><li>▪ Effort pour arriver à une uniformisation du personnel dans les réactions face aux gestes d'intimidation et de violence.</li><li>▪ Implication des membres du personnel de l'école pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées</li><li>▪ Diffusion des informations entre les intervenants concernés pour assurer une cohérence accrue.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Postes non-comblés dans les services complémentaires</li><li>▪ Beaucoup de changement dans notre personnel, tant à l'école qu'au service de garde</li><li>▪ Maintenir une communication régulière entre l'équipe enseignante et du service de garde (ex : dans des situations plus particulières, pour des élèves à besoins précis)</li><li>▪ Pénurie de personnel pour répondre aux besoins des élèves et pour assurer le remplacement des ressources (enseignant et soutien) qui doivent s'absenter.</li></ul>

- Rapidité à réagir aux situations vulnérables et rigueur du suivi effectué
- Activités de prévention
- Complicité qui se développe entre l'équipe-école et celle du service de garde.

### PRIORITÉS RETENUES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

1. Uniformiser nos actions entre l'école et le service de garde dans le cadre du projet Valorise...Action!
2. Informer adéquatement le personnel, les parents et les élèves sur la Loi 56 et notre plan de lutte.

#### Autres informations complémentaires :

Ce plan de lutte contre l'intimidation et la violence est arrimé aux valeurs présentées dans le projet éducatif de notre école : ouverture, harmonie, collaboration. Les moyens mis en place pour mobiliser l'ensemble du personnel de l'école concernant le déploiement et l'efficacité du plan de lutte de notre école ont été expliqués et approuvés lors des rencontres du personnel. Pour en assurer le bon fonctionnement, un suivi constant a été prévu par la direction et notre coordonnateur (TES).

En fonction de la gravité et de la fréquence des gestes posés, des mesures particulières pourront être mises de l'avant, en collaboration avec les parents des élèves concernés.

Tout au long de l'année, les membres du personnel de l'école et du service de garde appliqueront une séquence commune d'intervention :

1. Mettre fin à l'acte (arrêt d'agir) + assurer la sécurité de chacun
2. Nommer le comportement et faire le lien avec les valeurs de l'école
3. Orienter vers les comportements attendus
4. Agir auprès de la victime = mise en place de mesures d'aide
5. Agir auprès de l'auteur et l'élève-témoin (s'il y a lieu) = mise en place de mesures d'aide
6. Assurer un suivi et transmettre l'information

Actions	Personne(s) responsable(s)	Personnes concernées	Échéancier	Remarques :
<b>1.1 Mesures de prévention</b>				
Présenter le plan de lutte à l'équipe-école et aux élèves.	TES Direction	Parents Enseignantes Éducatrices	Septembre	

Faire la tournée des classes en début d'année et à d'autres moments si nécessaire afin de rappeler les règles de vie (3 valeurs).	Direction TES	Élèves Enseignants	Fin-septembre	
Expliquer la loi 56 et le protocole contre la violence et l'intimidation en vigueur à l'école.	TES Direction	Élèves Enseignants Éducatrices	Automne	
Enseigner explicitement les règles de vie (3 valeurs) à l'école et au service de garde, pour chacune des aires de vie.	Enseignants Éducatrices	Élèves et parents	En continuité	
Rencontre avec les chauffeurs d'autobus pour les élèves du régulier/TIC + transporteurs des élèves des classes COM-TSA	Direction TES Psychologue Psychoéducatrice Perspective	Élèves	À l'automne	
Rencontre avec l'équipe des responsables et entraîneurs au programme de concentration en patinage artistique.	Enseignants TIC/Patin TES Direction Entraîneurs Responsables (patin)	Élèves Parents	À l'automne	
Mise en place de moyens pour offrir aux élèves un milieu de vie sécuritaire et sécurisant (bienveillance et bien-être).	Enseignants Éducatrices TES Direction	Élèves Enseignants Éducatrices Direction	En continuité	
Planifier et offrir aux élèves des ateliers sur l'intimidation et la violence.	TES	Élèves	En continuité	
Mise en place de moyens pouvant contrer l'intimidation et la violence.	TES Enseignants Éducatrices AVSEC	Élèves	En continuité	
Projet Valorise...Action! Procéder à l'enseignement explicite des stratégies RESPECT, des stratégies d'élève-témoin et des comportements attendus sur la <b>cour d'école</b> .	Enseignants Éducatrices Direction TES  Comité Valorise...Action!	Élèves	A faire obligatoirement en septembre  En continuité par la suite	
Projet Valorise..Action! Organiser des <b>défis et des célébrations pour tous les élèves</b> .	Enseignants Éducatrices Direction TES	Élèves	En continuité	

	Comité Valorise...Action!			
Surveillance accrue sur la cour d'école	Direction Enseignants Éducatrices	Élèves	En continuité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance active</li> <li>- Maintenir le nombre à 4 surveillants</li> <li>- Révision des zones permises et interdites selon les saisons</li> <li>- Dossards pour augmenter la visibilité des surveillants</li> </ul>
Visite de la policière éducatrice aux élèves de 1 <sup>ère</sup> année : Sois vigilant	Policière	Élèves Enseignants	À l'automne	
Visite de la policière éducatrice aux élèves de 4-5-6 <sup>e</sup> TIC : Cyberintimidation	Policière	Élèves Enseignants	À l'automne	
Visite de la policière éducatrice aux élèves de 6 <sup>e</sup> année : Ne sois pas hors la loi	Policière	Élèves Enseignants	Au printemps	
Différencier l'intimidation, la violence et les conflits.	TES Enseignants Éducatrices Direction AVSEC	Élèves Enseignants	En continuité	
Ateliers de sensibilisation sur le respect des différences	TES Psychoéducatrice	Élèves Enseignantes	En continuité	
Obtenir une cohésion de toute l'équipe et utiliser une démarche rapide d'intervention.	Direction TES	Enseignantes Éducatrices Professionnelles TES	En continuité	
Obtenir une application cohérente et constante du protocole et des suivis.	Direction TES	Enseignantes Éducatrices	En continuité	
Uniformisation des règles de vie et d'un protocole d'intimidation pour tous les élèves (classes et service de garde).	Direction Enseignants Éducatrices TES	Élèves	En continuité	
Ateliers de développement des habiletés sociales	Enseignants TES	Élèves	En continuité	
Enseignement du civisme	Enseignants TES AVSEC	Élèves	En continuité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine annuelle du civisme</li> <li>- Rappels au quotidien</li> </ul>
Mois du civisme	TES Enseignants AVSEC	Élèves Enseignants	Février 2023	



Collaboration avec le Centre Cyber-Aide pour favoriser une utilisation saine et sécuritaires des TIC et éduquer nos élèves à la cyber citoyenneté.	TES	Élèves Parents	En continuité	A confirmer...
Conférence aux parents sur thème de l'intimidation ?	TES	Parents Conseil d'établissement	À venir	À confirmer selon les intérêts des parents membres du conseil d'établissement et la disponibilité de cette formation
<b>1.2 Mesures visant à favoriser la collaboration des parents</b>				
Diffusion de documents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de vie école (matrice des comportements)</li> <li>• Plan de lutte et protocole pour contrer la violence et l'intimidation</li> <li>• Dépliant expliquant la loi 56</li> </ul>	Direction	Élèves Parents	En continuité	
Rencontre d'information avec les parents en début d'année	Enseignants Direction	Parents	Septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assemblée générale</li> <li>- Rencontre de bulletin (en cours d'année)</li> <li>- Rencontre d'information (début d'année)</li> </ul>
Signature des parents pour l'acceptation des règles de vie et l'adhésion aux 3 valeurs, du système d'encadrement et du contrat d'utilisation d'Internet et des médias sociaux.	Direction Enseignants Équipe de la concentration TIC	Parents	Septembre	
Informations données concernant les règles de fonctionnement du service de garde	Technicienne du service de garde	Parents	Septembre	
Appel téléphonique d'information aux parents de la victime, de l'auteur et du / des témoin(s)	TES Direction Enseignants Éducatrices	Parents	Au besoin	
Rencontre avec les parents (cas problématique) victime – auteur (intimidateur / agresseur)	TES Direction Enseignants Éducatrices	Parents	Au besoin	
Informations données aux parents dans « l'Info-parents »	Direction	Parents	Mensuel	
Informations données aux parents sur la page Facebook de l'école	TES Enseignante de 5 <sup>e</sup> TIC Secrétaire Direction	Parents	Au besoin	
<b>1.3 Modalités pour signaler ou porter plainte de façon confidentielle</b>				
Utilisation de la boîte aux lettres du courrier des jeunes.	TES	Élèves	En continuité	

	Enseignantes			
Désigner un adulte de référence pour l'école (TES ou titulaire)	Enseignante TES	Élèves	En continuité	
Faire connaître les mécanismes pour acheminer une plainte à l'école (courriel, appel téléphonique ou message écrit).	Direction	Parents	Septembre et en continuité	Info-Parents Portail Parents Dépliant Page Facebook
<b>1.4 Actions à prendre lorsque quelqu'un est témoin d'un acte d'intimidation ou de violence</b>				
<b>Application du protocole d'intimidation</b> Les étapes suivantes seront effectuées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt d'agir</li> <li>- Protection de la victime et du témoin</li> <li>- Rencontre de la victime</li> <li>- Rencontre de l'auteur (intimidateur / agresseur)</li> <li>- Vérification des faits</li> <li>- Réparation</li> <li>- <b>Mesures de soutien et d'encadrement à l'auteur, à la victime et à l'élève-témoin</b></li> <li>- Communication aux parents</li> </ul>	TES Direction Enseignantes Éducatrices	Élèves	En continuité	Voir le protocole d'intimidation
Informations données à tous les intervenants concernés	TES Direction	Enseignantes Éducatrices Parents	En continuité	
<b>1.5 Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à une personne victime, à un témoin ou à l'auteur d'un acte de violence / d'intimidation</b> Application du protocole pour contrer l'intimidation.				

<p><u>Auteur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt d'agir</li> <li>- Ouverture d'un dossier</li> <li>- Appels aux parents</li> <li>- Informations aux intervenants concernés</li> <li>- Suspension à l'interne ou à l'externe</li> <li>- Travail de réflexion, conséquence logique, réparation...</li> <li>- Restrictions de contacts avec la victime</li> <li>- Mesures de soutien à l'auteur (développer des comportements de civisme)</li> </ul>	<p>TES Enseignantes Éducatrices</p>	<p>Élèves</p>	<p>En continuité</p>	<p>Voir le protocole pour contrer l'intimidation et la violence pour la gradation.</p>
<p><u>Victime et témoin(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection de l'anonymat</li> <li>- Suivi individuel</li> <li>- Plan de protection individualisé</li> <li>- Stratégies personnalisées</li> <li>- Outiller la victime pour s'affirmer et savoir comment réagir</li> <li>- Appel aux parents</li> <li>- Informations aux intervenants concernés</li> <li>- Mesures de soutien au témoin</li> <li>- Mesures de soutien à la victime</li> </ul>	<p>TES Enseignantes Éducatrices</p>	<p>Élèves</p>	<p>En continuité</p>	<p>Voir le protocole pour contrer l'intimidation et la violence.</p>
<p><b>1.6 Suivi donné aux plaintes</b></p>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres individuelles avec les élèves</li> <li>- Retour téléphonique aux parents</li> <li>- Plainte policière (au besoin)</li> <li>- Suspension interne ou externe</li> <li>- Rencontre de réintégration</li> <li>- Interdiction ou restriction de contact entre les élèves</li> <li>- Implication des intervenants concernés</li> </ul>	<p>TES Enseignantes Éducatrices</p>	<p>Élèves</p>	<p>En continuité</p>	<p>Voir le protocole pour contrer l'intimidation et la violence.</p>
<p><b>Sanctions</b></p>				

Dénonciation : Rencontre, ouverture de dossier, conséquence logique, geste de réparation, appel aux parents et suivi de l'élève.

1<sup>re</sup> récidive : Rencontre, conséquence logique, geste de réparation, établissement d'un contrat d'engagement signé par l'élève, les parents et la direction.

2<sup>e</sup> récidive : Rencontre, conséquence logique, réparation, suspension de l'élève à l'interne avec travaux, rencontre de réintégration et révision du contrat d'engagement.

3<sup>e</sup> récidive : Rencontre, conséquence logique, réparation, suspension de l'élève à l'externe avec travaux, rencontre de réintégration avec les parents et intervention de la policière éducatrice si pertinent.

4<sup>e</sup> récidive : Mesures particulières à déterminer selon le cas (suspension à l'externe de plus longue durée, accompagnement adapté, modalités de scolarisation...).

<b>Responsabilité de la direction</b>		
<b>Actions</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Remarques</b>
<b>La direction de l'école prend les engagements suivants :</b>		
1. Diffuser le plan de lutte de son école auprès des élèves, leurs parents et tout le personnel de l'école	Toute l'année	Après approbation du CÉ
2. S'assurer de la mise en œuvre du plan de lutte	En tout temps	
3. Effectuer les suivis qui s'imposent	En tout temps	Application du protocole
4. Rencontrer l'élève victime, l'élève intimidateur et l'élève témoin s'il y a lieu, afin de déterminer la nature des gestes posés envers l'élève intimidé/agressé. (La direction peut mandater une personne désignée de son école pour cette responsabilité).	Au besoin	Application du protocole
5. Communiquer avec les parents le jour même ou le plus rapidement possible. (La direction peut mandater une personne désignée de son école pour cette responsabilité)	En tout temps	Application du protocole
6. Offrir du soutien à l'élève agressé, à l'élève intimidateur et l'élève ou les élèves témoins s'il y a lieu et en informer leurs parents (TES ou autres selon le besoin)	En tout temps	Application du protocole
7. Assurer un suivi systématique dans les semaines qui suivent l'acte	En tout temps	Application du protocole
8. Voir à l'application du protocole mis en place dans l'école	Toute l'année	
9. Transmettre à la Direction générale de la Commission scolaire un rapport sommaire des plaintes	En juin	
10. La direction se réserve le droit de modifier la séquence des interventions mentionnées au protocole selon la gravité des gestes et actions posés de la part de l'élève auteur (intimidateur/agresseur).	Au besoin	Application du protocole
<i>À chaque assemblée générale du personnel, les membres du comité Valorise...Action! partageront à l'équipe-école les éléments à mettre en œuvre et recevront les commentaires du personnel afin de d'apporter les ajustements nécessaires. De plus, à la fin de l'année scolaire, un bilan du plan de lutte sera fait et présenté au Conseil d'établissement de l'école.</i>		

.....  
Signature de la direction

.....  
Date